



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Organisation

La Commission Sportif gère l'entente sportive HC74.

Le GIE HC74 est un outil de support administratif, financier et logistique de l'entente sportive.  
Le GIE HC74 est au service du sport.

### Commission sportif

La commission sportive HC74 est composée du directeur sportif, un entraîneur de chaque club mineur membre de l'entente, un représentant élu de chaque club mineur (auquel peut se substituer un entraîneur du-dit club après accord de tous).

La commission sportive est responsable de toutes décisions relatives au bon fonctionnement sportif (joueur, intervenant, entraîneur, championnat, sélection, passerelle entre catégories/clubs seniors et sanctions). Chaque décision est votée et validée par une simple majorité.

### **Entraîneurs:**

Kim WIKSTROM (HC74), Bruno MARGERIT (CHC), Christian POUGET, (MHC) Loic GAYDON (HCMA) et Patrick ALOTTO (SHCSG).

### **Membres:**

Christian MASSON (MHC), Fred COMTE (CHC), Christophe FELISAZ (HCMA) et Guillaume DUCLOS (SHCSG).

### **Commission de Discipline**

La Commission de discipline est constituée des 4 membres de la Commission Sportive

### Fonctionnement sportif :

- Chaque joueur doit être présent au vestiaire au moins 30 min avant l'heure de l'entraînement sur glace, 15 min avant l'heure de l'entraînement physique.
- Chaque joueur doit être équipé 5 min. avant le début de l'entraînement sur glace.
- Chaque absence ou retard devra impérativement être préalablement justifié auprès de l'entraîneur en charge de la catégorie.
- L'acceptation du règlement implique le respect systématique des choix sportifs des entraîneurs.

*LE RESPECT ÉLÉMENTAIRE DE CES CONSIGNES VA FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS  
AU SEIN DU CLUB ET NOUS PERMETTRE DE PASSER UNE EXCELLENTE ANNÉE SPORTIVE.*



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Savoir-vivre et hygiène de vie :

#### Respect

- Entre joueurs (toute forme de bizutage sera en particulier considérée comme un manquement grave)
- Des dirigeants, coéquipiers, adversaires, officiels et entraîneurs
- Du matériel et des textiles mis à disposition
- Des infrastructures (rangement et nettoyage des vestiaires obligatoires après chaque entraînement et match !)
- Des bus et minibus

#### Politesse

- Envers les dirigeants, coéquipiers et entraîneurs du club
- Envers les arbitres, chronométreurs, parents et bénévoles
- Envers les chauffeurs de bus
- Envers le personnel de la patinoire

#### Hygiène

- Les combinaisons ne doivent pas sécher dans les vestiaires
- Pour la pratique d'un sport propre, la consommation d'alcool, de tabac (sous toutes ses formes) et de quelque drogue que ce soit est totalement prohibée
- Une attention particulière sera portée à la récupération et l'hygiène de vie générale, notamment les veilles de matchs

### Sanctions :

- Tout manquement au fonctionnement sportif entraînera une sanction et une éventuelle suspension lors du (ou des) match(es) suivant(s).
- Tout manquement aux règles de savoir-vivre ou d'hygiène de vie entraînera un rappel à l'ordre et une sanction, et/ou une éventuelle convocation devant la commission de discipline.
- Pour les fautes graves (type bizutage, dopage, etc.) la décision appartient à la commission de discipline.
- Le vol sera systématiquement sanctionné d'une exclusion définitive du club.

*LE RESPECT ÉLÉMENTAIRE DE CES CONSIGNES VA FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS AU SEIN DU CLUB ET NOUS PERMETTRE DE PASSER UNE EXCELLENTE ANNÉE SPORTIVE.*